

Des allocataires du RSA formés à l'aide à domicile par l'association qui les embauchera

Répondre à un besoin de professionnels en formant des personnes éloignées de l'emploi : le pari de la Maison de l'aide à domicile, à Lille, porte ses fruits depuis 2016.

Focus

« La perspective d'un emploi stable »

« Pour le salarié, la formation que propose la MAD est plutôt intéressante et rassurante : durant un an au moins, il est rémunéré à temps plein. De plus, c'est un allocataire du RSA en moins pour le département. L'entreprise est aidée par l'Etat pendant qu'elle forme ses salariés. Cette formation et son possible aboutissement, via la validation des acquis d'expérience, donnent la perspective d'un emploi stable et d'un meilleur salaire, obtenu grâce au diplôme. Mais cela accroît les coûts de structure, alors que le financement des prestations par l'allocation personnalisée d'autonomie, lui, n'augmente pas. Comment cela se répercute-t-il ? Par des contrats à temps partiel ? Il faudrait observer le dispositif pour évaluer sa pertinence sur la pérennité de l'emploi. Les conditions de travail dans ce secteur sont si difficiles que les professionnels s'épuisent vite et le quittent. »

Contributeur.trice.s du CEET : Loïc Trabut

Source : *La Gazette des communes*

+ [Lire l'article dans son intégralité](#)





30 avril 2021

<https://ceet.cnam.fr/le-ceet/medias/des-allocataires-du-rsa-formes-a-l-aide-a-domicile-par-l-association-qui-les-embauc>